

Sujet :[INTERNET] Avis d'enquête publique du projet Catellea à Romorantin et Villefranche sur Cher 41

Date :Thu, 30 Mar 2023 18:02:29 +0200 (CEST)

De :Famille Verschueren

Répondre à :Famille Verschueren

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Comme nous le constatons tous, le réchauffement climatique est en route .

A ROMORANTIN ce dernier été, dès le mois de JUIN , 6 jours à plus de 30° , avec un pic à 40° . Un mois plus tard :11 jours entre 31° et 39°.

Au mois d'Août , 12 jours à plus de 31° avec un pic à 37° . Et en Septembre, encore, 6 jours à plus de 30° .

Deux solutions s'offrent à nous :

- Préserver, chérir ,le plus petit espace naturel , même non arboré , même en friche : il capte le carbone .

Sans nous comparer à la forêt Amazonienne ,en France, déjà, les forêts Corse et Landaise sont parties en fumée;

la SOLOGNE n'aurait-elle pas à jouer une sorte de rôle de POUMON VERT dans notre pays ?

La destruction d'un espace naturel quel qu'il soit est irréversible; c'est tout un système végétal ,faunique qui fonctionne en symbiose.

On ne peut en transplanter un élément , qui remplacerait un tout . En écologie la compensation n'existe pas , transplanter c'est juste déplacer un élément dans un autre écosystème , qui lui, existe déjà .Ce n'est pas une parasynthèse . L'espace naturel initial est bien détruit et de manière irrémédiable. Quand, pour la construction d'une , voire 2 plateformes ,et ses accès, les sols sont si profondément excavés ,qu' un retour en arrière paraît impossible.

Les sols stockent, sous forme de matière organique morte ,5 fois plus de carbone que la biomasse forestière ;ils contribuent ainsi à la régulation des émissions de gaz à effet de serre .Ainsi une friche détruite, ne peut être" compensée" , par une ,qui existe déjà .

-Eviter et même réduire les déplacements qui augmentent la pollution de l'air .

600 véhicules légers /jour

+196 poids lourds/jen plus de ceux qui circulent actuellement !!!!

Est-ce là la promesse d'un avenir envisageable ? Pollution , problèmes de santé aggravés,....

Et puis , quelle qualité visuelle de notre environnement !

La future voie verte qui sillonnera les châteaux de la Loire , doit passer près de ces monstrueux parallélépipèdes , hauts comme un immeuble de 5 étages , et longs de plus 70 m , au total

Enfin , j'ai participé , en tant que Romorantinaise , aux enquêtes et rencontres concernant l'élaboration du PCAET et je tiens à ce qu'une certaine cohérence

soit maintenue avec les engagements de la CCRM et le PCAET

Merci de votre attention.

M.F.ANCIAUX VERSCHUEREN